

Liste Pour Ecoen

3ème âge et dépendance : mieux considérer les personnes âgées et contribuer à leur épanouissement dans la commune !

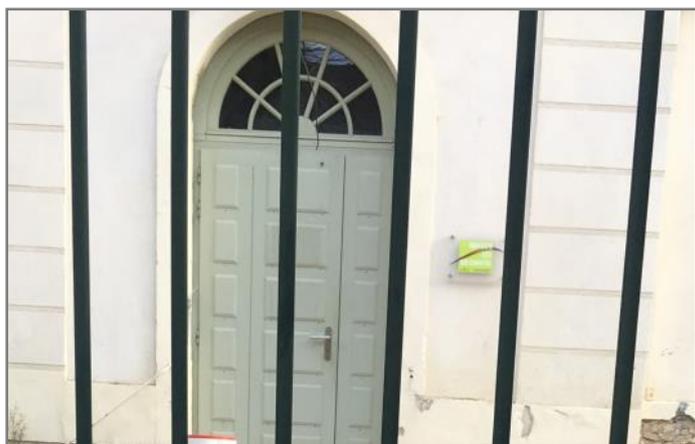


Les statistiques 2016 de l'INSEE pour notre commune révèlent que plus de 1 200 personnes ont 60 ans et plus, soit 17,6 % de notre population (contre 13,2 % en 2011). Nous vivons de plus en plus vieux, à l'image de la population française. Cette réalité est amenée à s'amplifier.

Notre programme la prend en compte.

L'espérance de vie en bonne santé est de 64,9 ans pour les femmes et 62,5 ans pour les hommes selon les données Eurostat. Des incapacités voire des handicaps apparaîtront donc inévitablement au fil des ans.

La Maison des Solidarités promise par l'actuelle municipalité est restée lettre morte, malgré les 850 000 € d'argent public consacrés à son aménagement. Les services que l'on en attendait doivent être rendus.



Fermeture de la Maison des solidarités :
« les services que l'on en attendaient doivent être rendus »

Notre liste s'engage donc à prendre en compte nos « seniors » et veiller à leur inclusion au sein d'une commune adaptée et compréhensive. La nouvelle municipalité agira en complémentarité avec les services sociaux existants et adhérera à la Charte du bien vieillir dans le Val d'Oise proposée par le conseil départemental.

Certaines de nos propositions sont réalisables rapidement, d'autres requièrent du temps. Plusieurs seront utiles à toute la population et s'inscrivent dans un projet global incluant tous les âges de la vie, dans une approche respectueuse et solidaire.

L'ACCESSIBILITÉ AUX SERVICES

- Mettre en place un système de portage à domicile des repas de qualité.
- Ouvrir et promouvoir une Maison de services au public.

Une Maison de services au public est un lieu dans lequel les habitants peuvent être accompagnés dans leurs démarches administratives, y compris sur Internet : emploi, retraite, famille, social, santé, logement, énergie, accès au droit, etc.

- Mettre en place un service d'appel téléphonique pour recenser les besoins et y répondre le mieux possible.
- Faciliter l'implantation de permanence des associations d'entraide auxquelles les jeunes retraités pourraient contribuer.
- Parce que les commerces sont aussi des lieux d'échange et de rencontres avec les voisins, redynamiser le centre ville en facilitant l'installation de commerces de bouche de proximité (boulangerie, boucherie...), en procurant à ces commerçants une assistance administrative et des loyers modérés.

TRANSPORTS ET MOBILITÉ

- Faciliter les déplacements à pied dans la ville et mise aux normes PMR (personnes à mobilité réduite) de la voirie et des espaces publics (trottoirs, rampes, escaliers, etc.).
- Mise à disposition à la demande d'un « baladin » avec des chauffeurs bénévoles pour se rendre aux ateliers, rendez-vous médicaux, supermarché, etc.
- Créer ou renforcer les services d'accompagnement individuel ou collectif vers les lieux de vie, de culture et de loisirs d'Ecouen et de ses environs.

LIEN SOCIAL, CULTURE ET LOISIRS

- Lutter contre l'isolement par la mise en place d'un service téléphonique ou de passage à domicile pour prendre régulièrement des nouvelles des personnes âgées et/ou handicapées, et de visites d'agents en service civique ou en service national universel et autres accompagnements spécifiques.
- Renforcer la vie associative, source de lien intergénérationnel et social, et informer les habitants des actions solidaires dans lesquelles ils peuvent s'inscrire, en mettant à la disposition des associations des équipements adaptés.
- Organiser ou favoriser les activités collectives fréquentes, voire quotidiennes, et diffusion du programme mensuel sous une forme imprimée : rencontres, ateliers, visites, conférences, etc.
- Favoriser les liens intergénérationnels ; avec les enfants (ex : aide aux devoirs), avec la population (ex : ateliers Histoire et Mémoire où sont enregistrés/filmés puis diffusés les témoignages de nos anciens).
- Inciter les personnes âgées à participer à des actions bénévoles d'utilité sociale.
- Etendre l'offre de vacances ainsi que de loisirs sportifs et culturels, avec des tarifs adaptés pour les plus modestes.
- Fournir régulièrement des informations pratiques pour la vie des aînés par des lettres, des réunions publiques, des rencontres avec les associations.

LOGEMENT

- Faciliter l'accès à des logements adaptés dans le but d'un maintien à domicile le plus longtemps possible.
- Etudier l'implantation d'une maison de retraite (foyer logement) permettant aux habitants de demeurer dans leur ville et de conserver ainsi tous leurs repères, en leur évitant le déracinement d'un ultime déménagement vers un établissement situé dans une autre commune.
- Etudier l'implantation d'une « maison partagée » (5 ou 6 chambres en colocation), sur le modèle de celles créées à Tauriac dans le Tarn.
- Initier un projet d'habitations intergénérationnelles, coopératives et écologiques, avec des parties communes et une gestion démocratique, comme une alternative à la maison de retraite.

Ce document a été préparé par :



Sandrine Inthiphab



Véronique Balizet